

/BA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°95-371 du 21 Novembre 1995

Portant approbation du Bilan et des Comptes annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1994 du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 83-455 du 23 Décembre 1983 portant approbation des Statuts du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) ;
- VU le Décret N° 92-18 du 03 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 Novembre 1995,

D E C R E T E

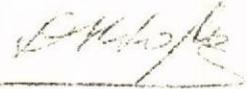
Article 1er. - Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1994 du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 21 Novembre 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et de la Défense
Nationale,



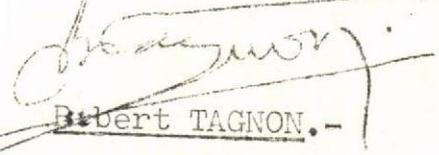
Désiré VIEYRA

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,



Georges GUÉDOU.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique



Robert TAGNON.-

Ampliations : PR 6 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MIPT 4 MPRE 4
AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DCF-DSDV-DTCP-DI 5 CNERTP 4 GCONB-DCCT-
INSAE 3 DGBN-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BCP-CSN-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3
JORB 1.